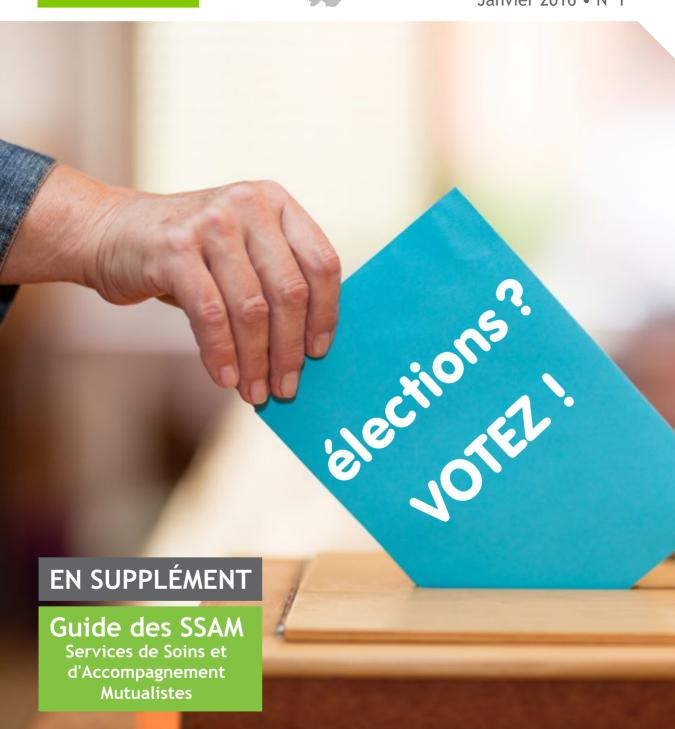




Bulletin départemental

Janvier 2016 • N°1





RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE SECTION Liste des candidats et calendrier



ENTRE 25 ET 65 ANS







CONTRE LE CANCER DU **COL DE L'UTÉRUS UN FROTTIS TOUS LES 3 ANS**

PARLEZ-EN MAINTENANT À UN MÉDECIN. UNE SAGE-FEMME OU AU CENTRE DE PLANIFICATION FAMILIALE

Plus d'informations sur e-cancer.fr

















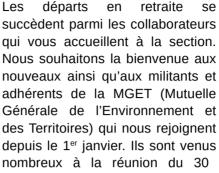




SOMMAIRE

EDITO

Edito3
Elections de votre comité de section MGEN4/5
Octobre Rose et SISM6/7
Un crédit d'impôt pour les agents publics!8/9
Bienvenue à la MGET!10
Le comment vivre ensemble expliqué aux ados11
Conventionnement hospitalier12
Ateliers Prévention seniors13
Carte Culture MGEN14
Conférence H. Peña-Ruiz 15





nombreux à la réunion du 30 novembre organisée spécialement pour eux.

2016 est une année d'élection. Un tiers des membres du comité remettent en jeu leur mandat. Nous vous prions d'exercer le pouvoir démocratique du vote. Le nombre de participants renforce la légitimité de vos élus.

Actuellement, nous défendons le projet du crédit d'impôts pour les fonctionnaires qui souffrent d'une injustice : ils ne bénéficient pas de l'aide pour la complémentaire santé, accordée par l'État aux salariés à partir du 1er janvier 2016. Vous avez trouvé une plaquette explicative dans « valeurs mutualistes » du mois de décembre. Nous avons adressé un courrier aux députés et sénateurs du Doubs. Barbara Romagnan et Éric Alauzet ont bien voulu nous recevoir.

Après les attentats du 13 septembre, militants et salariés du comité de section ont observé une minute de silence. Nous manifestons notre solidarité avec les victimes des attentats et de leur famille. Nous nous rassemblons derrière les valeurs de notre république et sa devise : liberté, égalité, fraternité. Ce sont ses valeurs qui ont construit notre entreprise mutualiste. Les élus de votre comité de section continuent de mener des actions pour les promouvoir. Ainsi, en partenariat avec nos amis de la MAIF, nous avons demandé à Henri Pena Ruiz, philosophe de venir mercredi 27 janvier animer une conférence sur les grandes figures qui ont participé à la conquête des libertés (voir page 15).

Bonne année à tous! Salutations mutualistes!

Sébastien BARBATI Président de la Section Départementale du Doubs

Les adhérents sont invités à une Assemblée Départementale le 1er juin à 17h30, 4 rue Louis Garnier à Besançon. La liste des élus du CS qui participeront à l'Assemblée Générale de Paris sera proposée à l'assemblée.



a gestion durable de la forêt

N°1 Janvier 2016

Prix:1€-Abonnement:2€ N°ISSN en cours

Directeur de la publication :

Sébastien Barbati

Réalisation: Agence-niko.com

Crédits: Fotolia, MGEN Imprimeur: Est-Imprim

Elections

RENOUVELLEMENT DU COMITE DE LA SECTION DU DOUBS

Vous trouverez ci-dessous la liste des candidats qui souhaitent s'engager dans le comité de section du Doubs.

Par votre participation au vote vous exprimez votre adhésion à un modèle économique et social : un système vraiment mutualiste, dans lequel la performance ne se fait pas au détriment de l'humain, bien au contraire !

- · Un modèle vraiment redistributif
- Un modèle qui n'a pas pour vocation de rémunérer des actionnaires
- Un modèle démocratique
- Des choix d'investissements solidaires et responsables : nos établissements de santé
- Des prestations adéquates aux besoins des adhérents.

Une plus forte participation encourage l'action de vos élus et leur donne plus de crédit. En participant à ce vote, vous contribuez à renforcer ce modèle et à le pérenniser. Ainsi, nous vous remercions d'y participer même si cette année le nombre de candidats correspond au nombre de siège à pourvoir.

Nom	Prénom	Né(e) en	Catégorie professionnelle	Lieu d'exercice	Engagements MGEN	
Les candidats sortants renouvelables						
BARBATI	Sébastien	1969	CPE	Lycée Louis PERGAUD BESANCON	Président de la section départementale du Doubs	
BUECHER	Eric	1962	Personnel de Direction	LGT Victor HUGO BESANCON	Secrétaire du comité de section départementale du DOUBS	
CLERGET	Jean Claude	1957	Cuisinier	LGT Victor HUGO BESANCON	Vice Président de la section départementale du DOUBS	
SCHAD	Philippe	1959	Agent technique territorial	E.R.E.A. Alain FOURNIER BESANCON	Membre du comité de section du DOUBS	
VIERON- LEPOUTRE	Christian	1967	Bibliothécaire	Université de Franche Comté	Membre du comité de section du DOUBS	
Les candidats nouveaux						
CLEAU	Jean Philippe	1963	Professeur d'arts appliqués	Lycée Pasteur BESANCON		
HARDING	Marie-Josèphe	1952	Retraitée			
MARGUET- VIONNET	Chantal	1952	Retraitée			
RICHARD- RENARD	Marie-Noëlle	1978	Professeur des écoles - Directrice	Ecole Maternelle DAMPIERRE LES-BOIS		
SCHNEIDER	Jean-Paul	1959	Professeur des écoles	Ecole Maternelle Viotte BESANCON		

VOTRE VOTE EST UTILE!

Du 19 janvier au 18 mars prochain, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité de Section de notre département. En votant, vous manifesterez votre soutien à l'action de ces adhérents bénévoles. Ils mettent du temps et des compétences à disposition de notre collectif. Ils vous représentent au quotidien et défendent les valeurs et les intérêts qui nous rassemblent (protection sociale, prévention, solidarité, etc.).

Les élections ont lieu tous les deux ans et permettent de constituer l'équipe de militants qui accompagne le président de la section dans ses différentes missions. Dans les commissions du Comité de Section, ils s'investissent dans des champs variés : expression locale des adhérents, réflexions sur les innovations sociales et en santé, vigilance sur l'application des décisions politiques prises par les instances nationales, activités de prévention, ou encore, dialogue avec les acteurs locaux.

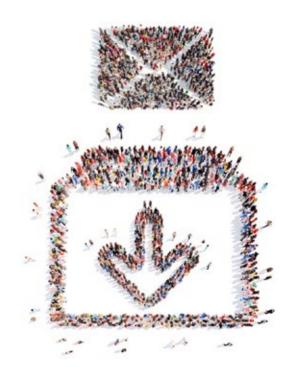
Présence sur le terrain, écoute des attentes des adhérents, échange : l'action des élus éclaire les instances dirigeantes sur vos ressentis et vos besoins. Ainsi certaines des évolutions de garanties des nouvelles offres MGEN Santé Prévoyance résultent de remontées du terrain répétées : possibilités de choix, prise en charge accrue de médecines alternatives ou de dépassements d'honoraires, par exemple.

Par ailleurs, c'est parmi les membres des Comités de Sections que sont élus les délégués à l'Assemblée Générale. Ils sont les représentants de l'expression et de la gouvernance démocratiques au sein de MGEN.

Par le vote, vous réaffirmerez l'importance que vous attachez à faire entendre votre voix d'adhérent pour peser sur nos choix mutualistes. Vous contribuerez à ce que notre mutuelle reste fidèle à ses adhérents et à leurs besoins.

Calendrier

Mardi 19 janvier	Ouverture de l'urne de vote électronique par Internet pour les 102 sections (SD et SEM)
Du 27 au 30 janvier	Dépôt en poste des matériels de vote
Vendredi 18 mars à 17 h	Fin de la période de vote
Du 21 mars au 22 mars	Résultats
Mars/avril	Réunion des Comités de Sections pour élire les nouveaux bureaux et les présidents



Octobre Rose 2015

MGEN SE MOBILISE UNE NOUVELLE FOIS POUR LA PROMOTION DU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN :

Le cancer du sein reste le cancer le plus meurtrier chez les femmes en France malgré les progrès thérapeutiques des dernières années. Une femme sur 8 sera concernée par ce cancer au cours de sa vie.

Aujourd'hui, l'arme la plus efficace contre ce cancer, c'est le dépistage. Il s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans (tranche d'âge la plus à risques) qui ne présentent ni symptôme apparent ni facteur de risque particulier autre que leur âge.

Détecté précocement, il peut être guéri dans 90% des cas mais également traité de manière moins agressive et entraîner moins de séquelles.

À Besançon

L'équipage MGEN composé d'élus du comité de section, de salariés, de délégués et de notre administrateur national chargé de région, a participé à l'Open Chalenge des championnats de France de Dragon Boat. Il a fièrement disputé les demi-finales*! MGEN a mené ce projet « Octobre Rose » pour encourager les Dragon Ladies, sensibiliser les femmes sur le cancer du sein aux côtés de la Ligue contre le cancer. Cette action scelle un partenariat avec les Dragon Ladies. MGEN les encourage à poursuivre une activité physique bénéfique pour leur santé.

* En fait la première course, mais c'est déjà bien pour des personnes qui montent pour la première fois dans un Dragon Boat!



Championnat de France de Dragon boat à Besançon

A Lons-le-Saunier

Plusieurs élus du Comité de Section se sont impliqués lors de cette manifestation.

La section départementale du Jura a tenu un stand aux côtés de la Mutualité Française de

À Belfort

Des élus du Comité de Section et de la commission prévention ont participé activement à l'organisation et la tenue de nombreux événements : illuminations spécifiques de la ville et du lion, marche rose de Trevenans, organisation du concert de l'orchestre philharmonique de Besançon, information sur les marchés belfortains et marche rose à Belfort. Les manifestations de Belfort ont été mises en place dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville et plusieurs autres organismes locaux et régionaux. Par ces actions, plusieurs centaines de personnes ont été sensibilisées à la nécessité du dépistage.



Concert de l'orchestre philharmonique de Besançon à Belfort

Franche-Comté. Ce ne sont pas moins de 714 randonneurs qui se sont donné rendez-vous, toutes disciplines confondues (randonnée pédestre / VTT / cyclotourisme).



La rando d'Octobre rose à Lons-le-Saunier

Plus d'informations et de conseil santé sur : www.mmmieux.fr

Santé mentale et santé physique : un lien vital

Semaines d'information sur santé mentale

14 au 27 mars 2016



MGEN s'engage en matière de santé mentale, de promotion de l'activité physique et sportive comme action de maintien du capital santé, comme thérapeutique non-médicamenteuse validée, comme outil d'éducation. Selon une expertise collective de l'INSERM (2008), l'activité physique et/ou sportive apparaît donc de plus en plus comme un facteur :

- d'équilibre par une compensation de la sédentarité
- de bien-être
- de prévention de certaines maladies mentales et troubles psychiques
- de lutte contre les difficultés psychologiques inhérentes à la condition humaine
- de thérapie principale ou secondaire pour certains troubles psychiatriques
- de réhabilitation sociale des personnes présentant des déficiences (affectives, cognitives, motrices) et d'amélioration de leur qualité de vie.

En Franche-Comté:

Représentations théâtres, Abilifaïe Léponaïx :

Entrée libre

- ▶ Dimanche 13 mars à 17h au Bœuf sur le toit à Lons le Saunier.
- ▶ Mercredi 16 mars à 20h à l'Espace François Villon à Vesoul.
- ▶ Vendredi 18 mars à 20h au Scénacle à Besançon.
- ▶ Samedi 19 mars à 20h à la maison du temps libre à Montenois
- Samedi 26 mars à 20h au théâtre du Lavoir à Pontarlier.
- ▶ Samedi 9 avril à 20h30 au Manège de Brack à Dole.

Table ronde : Santé mentale et santé physique : un lien vital

▶ Mardi 15 mars à 20h salle Nelson Mandela à Besançon Planoise.

Pour en savoir plus :

www.semaine-sante-mentale.fr

Le crédit d'impôt santé



Les militants des sections départementales s'engagent pour promouvoir un « crédit d'impôt santé » pour tous les agents publics et rétablir ainsi plus de justice dans l'attribution des aides publiques accordées pour financer la complémentaire santé.

Les aides relatives publiques l'acquisition d'une complémentaire santé ne sont pas réparties de façon équitable entre les salariés du secteur privé, les travailleurs indépendants, les agents de la fonction publique d'État et les agents de l'éducation nationale. Ces derniers perçoivent chacun 2€21 d'aide par an, les premiers 260€. Ainsi, seul 1 % des 5 milliards d'aides affectées à l'acquisition d'une couverture complémentaire santé sont affectées à 25 % de la population active. Le principe républicain d'égalité entre les citoyens est mis à mal. Le statut professionnel ne peut déterminer à lui seul

CRÉDIT D'IMPÔT

C'est une somme soustraite du montant de l'impôt ou versée au bénéficiaire qui n'est pas imposable. le montant des aides allouées.

L'acquisition d'une complémentaire santé est rendue indispensable face au désengagement de la sécurité sociale et à l'augmentation des dépenses de santé. Cette augmentation accompagne des progrès de la médecine et de la science. Notre système de santé révèle donc bien une régulation défaillante en matière de dépassements des soins.

La pression est mise sur les agents de l'Etat:

gel des salaires et baisse continue du pouvoir d'achat, plus fortement encore pour les agents de l'éducation nationale. Leur cotisation pour acquérir une complémentaire santé est par ailleurs de plus en plus taxée. Elle est passée de 1,75% en 1999 à 13,27% à partir de 2012. Pourtant, les contrats des mutuelles sont ceux qui mettent un point d'honneur à faire jouer la solidarité entre les adhérents. Les mutuelles sont des acteurs importants de l'économie sociale et solidaire. De plus, les agents de l'éducation nationale souffrent d'injustice en matière de santé : il n'existe pas de médecin du travail dans notre académie alors que les risques psychosociaux existent, les TMS (troubles musculo squelettiques) affectent certains professionnels.

Les élus des 4 Comités de Section de Franche-Comté ont décidé de rencontrer les élus, députés et sénateurs, pour leur proposer de défendre une mesure d'équité quant à la répartition des aides publiques attribuées pour acquérir une complémentaire santé.



Retour des rencontres avec les élus

DOUBS

Sébastien Barbati, président de la section du Doubs et Marie-Pierre Marquis, vice-présidente déléquée ont rencontré deux élus :

le 7/12 le projet a été présenté à Barbara Romagnan députée du Doubs, 1ère circonscription. Ce projet a reçu un bon accueil. Nous serons amenés à nous rencontrer avant le prochain projet de loi de finance. B. Romagnan s'est engagée à soumettre le projet de Crédit d'impôt à la députée de Paris Fanélie Carrey-Conte, membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et vice-présidente du groupe d'études Économie sociale et solidaire.

Eric Alauzet, député de la 2e circonscription de Besançon rencontré le 14/12, a perçu l'injuste répartition des aides publiques et propose de soumettre une question écrite à la ministre de la santé.

JURA

Alain Girard, président de la section 39 a sollicité Marie-Christine DALLOZ, députée du Jura (2e circonscription) qui a répondu :

« Je partage votre point de vue : il est nécessaire d'intervenir rapidement. Le crédit d'impôt Santé que vous évoquez pourrait être une solution. » Une rencontre suivra ce courrier.

BELFORT

Damien Meslot, député 1ère circonscription du Territoire de Belfort, a été rencontré par Benoît Pillot (président de la section 90.) Le député a marqué son intérêt pour le sujet.

Un rendez-vous a été fixé le 18/12 avec Michel Zumkeller, Député de la seconde circonscription du Territoire de Belfort.

Un contact a été pris pour rencontrer le Sénateur du département, Cédric Perrin.

HAUTE-SAÔNE

Philippe Soriano, président du Comité de Section a écrit aux députés Alain Chrétien, 1ère circonscription et Jean-Michel Villaumé, 2ème circonscription.



Adhérents issus de la MGET, bienvenue!

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016. NOS DEUX MUTUELLES MGET ET MGEN N'EN FORMENT PLUS QU'UNE.

Mutuelles historiques de la Fonction Publique, nos combats ont été les mêmes depuis près de 70 ans : MGET comme MGEN sont des acteurs maieurs de la protection sociale en France.

Demain, ensemble, nous serons plus forts dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, nous serons mieux armés pour vous proposer une protection efficace et un accompagnement pertinent pour votre santé. Et nous serons plus solides aussi pour construire les voies d'une santé durable.

Aujourd'hui, vous êtes adhérents MGEN! Cela veut dire aussi que des militants issus de la MGET vont devenir des militants MGEN. Et, dans l'avenir, pourquoi pas vous ? Ce qui a été accompli au sein de la MGET est essentiel et nous espérons la poursuite de cet engagement sur les sujets qui nous importent : la protection sociale, la santé, le soin, la prévention, et l'environnement.

Pour participer aux processus de vote et d'élection qui se déroulent actuellement, il fallait être adhérent au 31 octobre 2015. Les adhérents issus de la MGET qui n'étaient pas adhérents à cette date ne pourront pas voter en ce début



d'année 2016 car la fusion MGET/MGEN n'est effective qu'au 1er janvier 2016 et postérieure à la validation des listes électorales mutualistes.

Dès 2016, venez participer aux rencontres mutualistes que nous organiserons dans votre département. Ces réunions sont des moments privilégiés d'échanges entre nous. Evolution du système de soin, offres et orientations pour le groupe sont autant de sujets qui peuvent être abordés lors de nos échanges.

Vous-mêmes, à partir de 2017, pourrez participer au processus d'élection des membres de votre Comité de Section départemental. Et pourquoi pas, à ce moment-là, être candidat!

La confidentialité dans nos accueils

MGEN détient des données personnelles que lui confient les assurés et adhérents pour les besoins de gestion de leurs dossiers. Le caractère parfois confidentiel des éléments susceptibles d'être communiqués à l'accueil impose de pouvoir s'assurer de l'identité de l'interlocuteur. C'est pourquoi une pièce d'identité vous est toujours demandée.

Dès qu'il s'agit d'une personne qui représente un assuré ou un adhérent, nous vérifions l'existence

d'une procuration signée par l'assuré ainsi que d'une pièce d'identité avec photographie.

Si le demandeur n'est pas en mesure de produire les justificatifs mentionnés ci-dessus lui permettant de décliner avec certitude son identité, les documents sollicités seront envoyés au tiers par courrier à l'adresse connue. Les autres demandes orales de renseignements ne feront l'objet d'aucune réponse, y compris par écrit.



BIEN ACCUEILLIR, C'EST FAVORISER LA PROXIMITÉ AVEC L'ADHÉRENT



Vivre Ensemble

LE « FAIS PAS CI, FAIS PAS CA » **EXPLIQUÉ AVEC HUMOUR AUX ENFANTS ET AUX ADOS!**

Institutrice en maternelle puis directrice d'école, Gisèle Henriot a pu en trente ans de carrière, éprouver sur le terrain l'importance des codes de politesse qui permettent le Vivre Ensemble, ciment indispensable pour l'intégration dans la société, pour échanger, communiquer, être avec les autres.

Son regard et son analyse ont nourri sa réflexion et l'ont conduite à rédiger plusieurs ouvrages dédiés à cette thématique. Car Gisèle Henriot en est convaincue, la politesse

« ca se cultive »! : respect, tolérance. écoute, amabilité, tact... peuvent (doivent) s'apprendre dès le plus jeune âge.

Loin des préceptes moralisateurs, elle a cherché à aborder les règles de politesse de manière positive. Chacune d'elle est illustrée avec humour par Karim Chair, qui a su, avec un graphisme différent pour chaque livre, s'adapter au public auquel est dédié l'ouvrage.



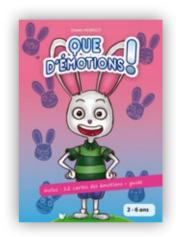
L'indispensable de la politesse.

Ce livre propose aux 6-14 ans un premier niveau de réflexion autour de 53 principes fondamentaux de la politesse. Dire bonjour, au revoir, merci. Ne pas parler la bouche pleine, etc. Chaque double page propose un principe, une illustration et des explications pour comprendre.



L'indispensable de l'ado.

ouvrage deuxième l'auteur, incite les adolescents à réfléchir sur les comportements permettant de « bien vivre avec les autres... et avec soimême ». Ils sont invités à faire leurs propres choix grâce à des anecdotes, des références historiques, des citations et proverbes qui les amènent à réfléchir.



Que d'émotions!

Le dernier livre de Gisèle Henriot, paru en septembre 2015. permet aux adultes d'échanger avec les tout-petits sur leurs émotions (expression, compréhension, contrôle...) et a pour but de les aider à en parler. Reconnaître ses émotions est une première étape pour apprendre à les maîtriser.

www.editions-perspective.fr

Ces livres, à lire et relire sans modération, peuvent être mis entre toutes les mains : enfants de tous âges, ados, parents, grandsparents, éducateurs et enseignants... Nul doute qu'ils contribueront à renforcer tout ce qui fait le Vivre Ensemble.

Fiche d'identité :

Gisèle Henriot, institutrice et directrice en réseau d'éducation prioritaire, en retraite. Auteur et éditrice, éditions Perspectives. Elle accompagne des projets, anime des débats tout public et assure des formations sur les thèmes du Vivre Ensemble.

coordonnées : gisele.henriot@orange.fr



Conventionnement hospitalier

Hospitalisation, le conventionnement est-ce important ?

Mgen, avec la Mutualité Fonction Publique et plus récemment avec la Mutualité Française, œuvre pour signer des conventions avec les établissements hospitaliers publics, privés à but lucratif ou non, que ce soit pour des séjours courts mais aussi en établissements spécialisés pour les soins de suite et de réadaptation. Ces conventions principalement l'hébergement portent sur en chambre particulière mais peuvent aussi concerner les frais d'accompagnement. Elles garantissent aux mutualistes la pratique du tierspavant.

Le conventionnement assure patients aux des tarifs maîtrisés, notamment concernant la chambre particulière, pour les sommes restant éventuellement à leur charge (grâce à une négociation des prix sans sacrifier à la qualité des soins).

Les mutuelles peuvent ainsi mieux agir sur leurs dépenses et encadrer le prix de certaines prestations.

Enfin, les professionnels de santé qui adhèrent à ces dispositifs de conventionnement bénéficient d'une patientèle orientée par les mutuelles.

Il convient avant tout de se renseigner auprès de votre section départementale pour appréhender au mieux les réalités financières d'une hospitalisation.

La chambre particulière : De quoi s'agit-il?

Lors d'une hospitalisation, certains suppléments ne sont pas pris en charge comme par exemple, bénéfice d'une chambre répondant certains critères de confort telle que la chambre particulière. Une majoration journalière du tarif de prestations s'applique alors au patient qui en sollicite le bénéfice.

Ce qu'il faut savoir :

Le tarif « chambre particulière » s'applique à l'usager qui en a fait expressément la demande. Ce qui signifie qu'un patient qui séjournerait dans une chambre particulière sans l'avoir exigée, n'a pas à s'acquitter de cette prestation.

Aucune majoration de tarif n'est appliquée au patient qui serait hospitalisé dans une chambre individuelle faute d'autre place dans l'unité de soins.

La chambre individuelle attribuée au patient dont l'état de santé nécessite qu'il soit seul ne peut faire l'objet d'une facturation. La chambre particulière est alors attribuée sur prescription médicale,

celle-ci s'imposant alors à l'administration de l'établissement de santé.

Le patient doit être préalablement informé par l'établissement de santé, du coût de la chambre particulière dont il souhaite bénéficier et des modalités de sa facturation notamment si elle est facturée le jour de sortie même si la sortie intervient le matin.

La mutuelle ne prend pas en charge le supplément chambre particulière correspondant au jour de sortie, ce dernier reste donc entièrement à la charge du mutualiste.

Enfin, le patient doit se voir établir une facture détaillée lors de sa sortie, distinguant particulièrement et de facon compréhensible les montants des suppléments après intervention de la complémentaire mutualiste et ceux restant entièrement à sa charge.

Pour tout renseignement concernant le conventionnement, adressez-vous à la section départementale.





Les Ateliers sécurité seniors

SECURITE ROUTIERE ET PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA **VIE COURANTE**

Les seniors n'ont plus les mêmes capacités que les juniors, mais l'âge n'est pas un handicap pour pratiquer des activités courantes et variées.

C'est pourquoi, MGEN, Prévention MAIF et la Mutualité Française Franche-Comté proposent à tous les adhérents MGEN de plus de 55 ans une journée d'ateliers pratiques et gratuits.

Il peut donc être indispensable à partir de 55 ans :

- de se mettre à jour dans l'évolution de la réglementation
- de vérifier ses capacités et ses habiletés motrices pour prendre conscience qu'il faut savoir adapter ses activités en connaissant ses possibilités et ses limites
- · de faire le point sur les effets des médicaments, de l'alcool ...







Jeudi 19 mai 2016 de 9h à 17h

Section MGEN du Doubs, 4 rue Louis Garnier, 25000 Besançon **DEJEUNER OFFERT**

- · Mise à jour de vos connaissances du Code de la Route
- · Vérification de vos réflexes, capacités visuelles et auditives
- · Aménagements du domicile
- · Gestes de premiers secours

	Nom:	•
	Prénom :	
	Adresse:	
	Téléphone :	
	Email :	
	\square Je souhaite m'inscrire à la journée d'ateliers qui se déroulera le jeudi 19 mai. \square Je participerai au déjeuner du midi.	
	\square Je ne participerai pas au déjeuner du midi.	
٧	ous pouvez également vous inscrire en envoyant vos noms, prénoms et coordonnées à : sd025@mgen.fr Objet : Ateliers Sécurité Senior. N'oubliez pas de préciser si vous souhaitez participer au déjeuner.	
	Coupon à retourner avant le 9 mai 2016 MGEN – A l'attention de Mme COMTE – 4 rue Louis Garnier – 25000 Besançon	

03 81 39 29 36



Carte Culture - Premier trimestre 2016

CAHD CENTRE D'ANIMATION DU HAUT-DOUBS

Avantages Carte Culture MGEN: Tarif réduit

Création théâtrale au Théâtre du Lavoir, **Pontarlier**

13 et 14 février 2016 : L'ASSISTANTE DE MR **RIFFARD**

Un polar théâtral qui met l'accent sur la force de la suggestion, l'autorité du désir sexuel, qui peut amener à des situations irraisonnées. Déconseillé au moins de 12 ans

4 et 5 mars 2016 : LES DIABLOGUES

Dans l'univers poétique de Roland Dubillard, les « diablogues » sont un petit monde en soi, une planète sur laquelle vivent deux olibrius. Un spectacle qui mêle la dérision, l'humour absurde et corrosif.

ORCHESTRE VICTOR HUGO FRANCHE-COMTÉ

03 81 87 84 44

Avantages Carte Culture MGEN: 8 euros au lieu de 12 sur les concerts « Comme Bach »

Comme Bach vous permet de comprendre comment travaillent ensemble un orchestre, un chœur et un chef et vous donne l'occasion de joindre votre voix à celle de chanteurs professionnels dans l'une des 200 cantates de Jean-Sébastien Bach.

Samedi 16 janvier 2016 - 18h - Temple du Saint-Esprit, Besançon - Cantate BWV 187 «Es wartet alles auf dich»

Samedi 19 mars 2016 - 18h - Temple du Saint-Esprit, Besançon - Cantate BWV 125 «Mit Fried und Freuch ich fahr dahin»



LA RODIA - BESANÇON

03 81 87 86 00

Avantages Carte Culture MGEN: Tarif réduit sur les spectacles suivants

Mercredi 24 février : BLUES PILLS / Festival Générig - Propulsé assez rapidement comme le groupe étendard du revival heavy rock, Blues Pills s'est forgé une très forte réputation scénique faisant de chaque concert un moment d'anthologie sixties.

Vendredi 26 février : C **DUNCAN** 3SOMESISTERS / Festival Génériq - Apparu comme un coup de baguette magique à seulement 23 ans, cet écossais a débarqué avec des chansons aériennes toutes plus palpitantes et magnétiques les unes que les autres.

MA SCÈNE NATIONALE - AIRE URBAINE

0 805 710 700 - n° vert

Avantages Carte Culture MGEN: - 20% sur les spectacles

Des spectacles à voir en famille à l'Arche de Bethoncourt:

Samedi 6 février à 11h : INUK (dès 7 ans) - Une expérience sensorielle fascinante au pays des Inuit. Nuits sans fin, banquise phosphorescente, igloo multicolore, fjords, aurores boréales et iceberas bleuté.

Vendredi 11 mars à 20h : La petite fille aux allumettes (dès 6 ans) - Un spectacle mêlant théâtre et musique. Et de crépitements d'allumettes jaillissent des lumières pop, des visions fantastiques, des mélodies cuivrées ou des riffs de guitare électrique!

CDN BESANCON FRANCHE-COMTÉ

03 81 88 55 11

Tarif MGEN adulte 10€ / enfants 6€ sur le spectacle suivant

Du 13 au 17 février 2016 : Létée (dès 8 ans) -Létée est une fillette qui décide de disparaître. Lorsqu'elle réapparaît, sa famille n'a d'elle aucun souvenir. Le spectacle interroge la place des enfants dans la famille, leur perception de l'amour et de la séparation.



Conférence

LA MAIF ET LA MGEN VOUS INVITENT À LA CONFÉRENCE

LA CONOUÊTE DES LIBERTÉS : GRANDES FIGURES LE RÉCIT DE L'ÉMANCIPATION HUMAINE par Henri Pena-Ruiz

Notre époque tend à enfermer les hommes dans l'immédiat, dans le temps court des événements spectaculaires, dans le présentprison. Les media excellent généralement dans cette conception superficielle l'actualité. D'où la nécessité de réinscrire nos sociétés dans leur histoire, et de rappeler la culture politique progressiste qui donna lieu à des luttes mémorables. C'est dans cet esprit que la présente conférence entend proposer des récits de ce que furent ces luttes en évoquant les grandes figures humaines qui les animèrent. Place aux héroïnes et aux héros de l'émancipation, de la conquête des libertés et de la justice sociale, dans un esprit d'éducation populaire propre à reconstruire une culture politique utile pour résister aux tendances rétrogrades, voire aux destructions des acquis sociaux.

Narration historique et réflexion citoyenne se conjugueront dans la conférence. Un dialogue avec l'auditoire prolongera ce moment de culture.



Mercredi 27 janvier 2016 à 18h Université de Franche-Comté Amphithéâtre Fourier 45D avenue de l'Observatoire, 25000 Besancon

Accès libre.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la conférence.





M.G.E.N. Section du Doubs 4, rue Louis Garnier 25085 Besançon Cedex 9

Heures d'ouverture de l'accueil

La section départementale vous accueille avec ou sans rendez-vous

Hors vacances scolaires:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 17h30 le jeudi de 10h à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h15 à 16h45 le jeudi de 10h à 16h45 Fermeture le samedi

Vous souhaitez gagner du temps ? Vous voulez être conseillé au plus proche de vos attentes ?

PRENEZ RENDEZ-VOUS!

sd025qr@mgen.fr

Réponse sous 48 heures!

36 76

Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

Pour toutes vos démarches, questions, conseils, la MGEN met à votre disposition un numéro unique (seulement pour la métropole)

De 8h à 18h30, sans interruption, du lundi au vendredi

Un télé-conseiller MGEN vous accueille et oriente votre demande.

Pour nous joindre facilement, le courrier électronique : sd025qr@mgen.fr Réponse sous 48 heures! Fréquentation de l'accueil

Rouge: forte, Orange: moyenne, Vert: faible.

		Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	9h-10h					
1	I0h-11h					
1	I 1h-12h					
1	I2h-13h					
1	I3h-14h					
1	I4h-15h					
1	I5h-16h					
1	I6h-17h					
1	I7h-18h					

Fréquentation des centres d'appels, Rouge : périodes à éviter Vert : périodes à préconiser.

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
08h00					
09h00					
10h00					
11h00					
12h00					
13h00					
14h00					
15h00					
16h00					
17h00					
18h00					

Site internet de la section

Vos déclarations, informations, dossier personnel, téléchargement, ...

mgen.fr/sections/section-du-doubs/